

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mille vingt- six, le vingt-et-un juillet les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, David HERMANN, Marie MARCHETTO,.

Etaient absents ayant donné bon pour pouvoir : Fabrice RABOUTOT (pouvoir à Jean-Marc HETSCH)

Etait absent : Clément CHRISTOPHE

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE

Date d'envoi de la convocation : 16/07/2026.

BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°03 « Alimentation du chapitre 63 Impôts, taxes et versements assimilés »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'ouverture de crédits sur le budget Assainissement de l'exercice 2026.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-63713 : Redevance performance systèmes assainissement collectif	0.00 €	1 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	1 700.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 700.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 700.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 700.00 €	0.00 €	1 700.00 €
Total Général	1 700.00 €		1 700.00 €	

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
A Pradines, le 21 Juillet 2026.
Le Maire,
Jean-Marc HETSCH